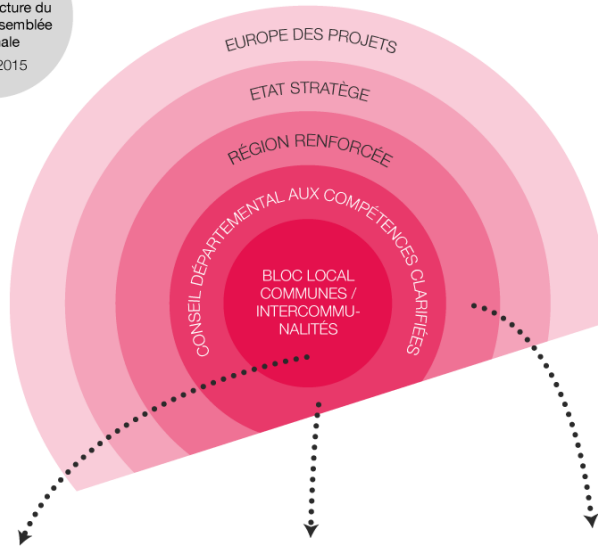


# LES COMPÉTENCES DE NOS TERRITOIRES POUR UN PAYS MIEUX ORGANISÉ

Répartition des  
compétences à l'issue  
de la 1<sup>ère</sup> lecture du  
texte à l'assemblée  
nationale  
10/03/2015



## DES COMPÉTENCES PARTAGÉES



Culture



Développement des langues  
régionales



Sport



Vie associative et  
éducation populaire



Tourisme

### UN BLOC LOCAL FORTIFIÉ

### UN DÉPARTEMENT AUX COMPÉTENCES CLARIFIÉES

### UNE RÉGION RENFORCÉE



Clause de compétence  
générale (capacité  
d'intervention générale)



Mission de solidarité (RSA,  
accueil des jeunes enfants,  
autonomie des personnes,  
prise en charge des situations  
de fragilité)



Développement économique  
(prescriptif)

Intercommunalité  
**≥ 20 000 HABITANTS**

adaptation en fonction de  
critères démographiques



Accès à l'emploi



Ingénierie territoriale  
et gestion des routes



Transports



Développement économique



Gestion des collèges



Aménagement du territoire  
et égalités des territoires



Collecte et traitement  
des déchets, eau,  
assainissement



Accessibilité des services  
publics



Logement et amélioration  
de l'habitat



Accueil des gens du voyage



Services d'incendie  
et de secours



Développement social,  
sanitaire, culturel, scientifique